



**Club Nautique
Yvetotais**



*PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU SAMEDI 19 JANVIER 2019*

Destinataires de ce compte rendu :
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,
Monsieur l'Entraîneur,
du Club Nautique Yvetotais
Adhérents du club

Yvetot, le 31 Janvier 2019,

La séance est ouverte à 19h10 par le Président du Club, M. Yannick Moruchon.

1. MOT DU PRESIDENT

Le Président présente les Meilleurs voeux de la part des membres du bureau et remercie l'ensemble des membres présents à cette assemblée générale. Il remercie M. Charassier, Président de la Communauté de Communes Yvetot Normandie pour sa présence et confirme les absences excusées de Mme Charlotte Masset, Conseillère départementale, de M. Lesturgie, Président du Comité de Seine-Maritime FFN 76 et de M. Corentin Lequette, Directeur du Centre E'Caux Bulles.

Le président poursuit en indiquant que cette année 2018 s'est passée dans la continuité de l'année 2017 après le changement de bureau au cours de l'année 2016. L'année à venir sera plus problématique avec la fermeture de la piscine pour travaux.

Le président conclut avec les très bons résultats des jeunes nageurs et des adultes Maîtres depuis cette année (Sylvie Godart, nageuse adultes du club s'est en effet classée 12ème française aux derniers championnats d'Europe en Slovénie) et remercie Ludovic Roussel pour son implication dans le cadre de la section adultes.

2. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03.02.2018

Le président soumet ensuite à l'assemblée le vote pour l'adoption du Compte rendu de l'Assemblée Générale du 03/02/2018 envoyé avec les invitations.

☛ **Le procès verbal de la précédente assemblée générale du 03/02/2018 est adopté à l'unanimité.**

3. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

La secrétaire Carole Levasseur donne ensuite lecture du rapport moral et d'activités dressé pour l'année 2018 après avoir remercié les membres présents ce soir.

LICENCES :

Le nombre de licenciés dans notre club cette année :

130 licences ont été enregistrées cette année en Septembre (163 l'an dernier) : Le nombre d'adhérents est effectivement en baisse. Cela semble être relié aux nombreuses interrogations sur l'éventuelle fermeture de la piscine : Le club souffre finalement du manque de réponses à ce sujet.

ACTIVITES EN 2018

Meeting : Jeudi de l'ascension : 10 Mai 2018

12 clubs de natation sportive seino-marins ont été présents pour notre meeting cette année le 10/05/2018. soit une participation de **170 Nageurs**.

Ce fut à nouveau un moment fort de compétition et de convivialité pour tous et pour les parents et amis des adhérents du club nous l'espérons.

Stage d'Avril à Dieppe : Un stage a été organisé et proposé aux nageurs du groupe Espoir en Avril dernier à Dieppe afin de se préparer aux compétitions de fin d'année. Ce stage, financé par les parents, s'est très bien passé avec 4h00 de natation par jour en bassin de 50 mètres par jour et des retours positifs de la part de notre entraîneur et des nageurs.

Soirée patinoire : La soirée patinoire a eu lieu cette année le jeudi 20 Décembre dans un très bonne ambiance et au sein de la structure abritée très agréable pour cette soirée.

Opérations spéciales : Nous vous remercions pour votre participation à la grille de la Galette des Rois, les bénéfices seront destinés à l'organisation d'activités pour les différents groupes durant l'année. Cette animation a été proposée par Aurélie Bailleul, Membre du bureau que nous remercions.

POUR 2019 : CE QUI EST D'ORES ET DEJA PREVU :

- **Meeting de notre club** : les trophées du sprint auront lieu le 30 Mai 2018.

- **Stage à Chartres** durant les vacances d'Avril : 16/04 au 21/04

Un avis aux bonnes idées est également lancé !

NOS PARTENAIRES :

Votre club compte à présent 10 partenaires et sponsors.

Ce sont : ZOE CONFETTI / CHARCUTERIE LEFRANCOIS / EDF / GENERALE D'OPTIQUE / AA PARE BRISE / INTERCAVES / INTERMARCHE / BIOTERO / ACTUAL / CENTRAKOR / H GRILL.

Le CNY les remercie vivement de leur confiance témoignée par leur partenariat au CNY ainsi que de leur présence dans la vie du club.

Pour conclure, le CNY remercie : Le Département de la Seine-Maritime, La Communauté de Communes d'Yvetot Normandie, La Mairie d'Yvetot, Monsieur le Directeur du centre aquatique E'Caux Bulles pour les échanges au quotidien avec le club, Sébastien, notre entraîneur : un grand merci pour tout l'investissement et l'implication auprès des adhérents et dans la vie du club et tous les adhérents.

4. PRESENTATION DU BILAN FINANCIER ET RAPPORT DE VERIFICATION CAC

Le bilan financier est ensuite présenté par Sarah Marchand, Trésorière du Club.

Le bilan de cette saison aura été dans la droite ligne de l'année précédente.
Pour cette année écoulée, nous n'avons pas eu de soucis budgétaires particuliers.

- Le poste cotisation est en recul par rapport à 2017 de près de 20%
Les inquiétudes de milieu d'année quant à la fermeture de la piscine a sûrement fait réfléchir les parents sur le choix des activités de leurs enfants.
- Le poste subvention est au niveau de ce que nous avons prévu, nous remercions la participation de de tous.
- Le poste meeting a été une belle réussite, cette année, grâce à l'aide apportée de la subvention d'EDF, et la participation de nos sponsors.

Afin de respecter le budget, nous avons été très attentifs à chacune de nos dépenses.

- Le budget des licences a réduit en raison d'un changement en fonction des licences compétition ou licence loisirs.
- Le salaire de Sébastien est stable avec une hausse de 1.3%
- Pas de dépense sur les tenues sportives puisque nous passons maintenant les achats en ligne via Nataquashop.

Ce bilan de 2018 s'établit donc au 31/12/2018 avec

- 58 749.78 de recette
- 57308.87 de dépense
- Soit un solde positif de 1440.91
- Un solde en compte courant de Poste principal 362,53
- Livret A 13.085,30
- un solde en caisse de 438.73

Présentation du rapport de vérification des commissaires aux comptes

En l'absence de M. Emmanuel Poumayon, Vérificateurs aux comptes du CNY, Mme Valérie Prieur, également vérificateur aux comptes du CNY, procède à la lecture du compte rendu de vérification. Mme Prieur confirme l'exactitude des comptes du CNY et constate la bonne gestion du club.

M. Charassier, Président de la Communauté de Communes Yvetot Normandie intervient pour reprendre la ligne budgétaire représentées par le versement de la communauté de Communes aux associations en lien avec les sports nautiques et précise que les sommes versées pourraient être intégrées au bilan.

☛ **Le bilan financier pour l'exercice 2018 est ensuite approuvé à l'unanimité.**

5. BUDGET PREVISIONNEL 2019

La trésorière présente le budget 2019, budget quasi égal au budget de l'année 2017 sachant qu'il n'y aura pas d'investissement dans les équipements cette année.

6. RAPPORT SPORTIF

Le rapport sportif est ensuite présenté par Sébastien Rivière, notre entraîneur.

Sébastien Rivière commence par faire un point sur la représentation et l'engagement du club selon les différents niveaux de compétitions départemental, régional et interrégional

Le Club continue à former de jeunes nageurs à la compétition et a fait passer les tests ENF à un grand nombre de nageurs Pass'Sport de l'eau et de Pass'Compétition : cela montre le dynamisme du club aussi.

La section Adultes engage de plus en plus de nageurs pour représenter le Club aux compétitions Masters.

7. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES

M. Le Président Yannick Moruchon propose de donner la parole à M. Charassier, Président de la Communauté de Communes Yvetot Normandie pour poursuivre l'assemblée Générale.

M. Charassier commence son intervention en félicitant les bénévoles contribuant à la vie associative car la qualité de vie dans notre communauté de Communes dépend aussi de la vie associative.

Après avoir remercié chacun pour tout ce qui est fait pour le sport, M. Charassier présente les chiffres correspondant aux sommes versées par la Communauté de Communes auprès des entités en lien avec les activités nautiques : 323747 € sont versés à VERT MARINE, 98000 € pour la prise en charge des créneaux scolaires, 44463 € pour les associations dont le club Nautique Yvetotais

M. Charassier aborde ensuite la question centrale des préoccupations actuelles du club à savoir la fermeture de la piscine pour travaux en indiquant que la maîtrise d'œuvre a été attribuée et qu'un diagnostic servant à vérifier les dires de l'expert judiciaire est en cours. Le rapport de ce diagnostic sera connu en cette fin janvier avec plusieurs solutions techniques à choisir sur la base de critères de qualité technique, de prix et de durée de fermeture. Le lancement de l'appel d'offres sera réalisé en Février pour un début de travaux en Juin 2019 suivant ce qui est prévu.

La communauté de Communes Yvetot Normandie sera donc en mesure d'apporter plus d'éléments au CNY à l'issue de cette décision début Février. Cette réunion permettra notamment d'évaluer ensemble les modalités pour faire face à la fermeture suivant la durée prévue : 4 mois ou 7 mois.

Yannick Moruchon précise effectivement qu'il est nécessaire de voir cela rapidement car si la fermeture dure 4 mois, le club pourra repartir sur son organisation actuelle mais si elle dure 7 mois cela engendrera le licenciement de son entraîneur et la mise en sommeil du club sera envisagée.

Sébastien Rivière intervient en précisant que la convention tripartite entre le club, la société Vert Marine et la communauté de Communes sera certainement à revoir afin d'aider le club à redémarrer.

M. Charassier indique la volonté d'aider le club tout en respectant les cadres réglementaires et juridiques de ce dossier. Une somme a été obtenu en référé pour provisions et la question sera de savoir comment lier le préjudice du club au préjudice global.

8. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 postes sont à pourvoir :

Sarah Marchand	Fin de mandat	Mandat de 3 ans
Thierry Marchand	Fin de mandat	Mandat de 3 ans
Marie Magloire	Fin de mandat	Mandat de 3 ans
Annie Hamel	Fin de mandat	Mandat de 3 ans
Guillaume Gérémia	Fin de mandat	Mandat de 3 ans
Thomas Gosse	Fin de mandat	Mandat de 3 ans

Sont candidats :

Guillaume Gérémia, Sarah Marchand, Adrien Marchand, Olivier Denis, Jules Prieur et Valérie Prieur

Nombre de votants : 41

Les résultats sont :

Adrien Marchand : 31 voix
Sarah Marchand : 41 voix
Guillaume Gérémia : 41 voix
Jules Prieur : 20 voix
Olivier Denis : 41 voix
Valérie Prieur : 21 voix
Annie Hamel : 2 voix
Marie Magloire : 2 voix

Sont donc élus : M. Guillaume Gérémia, M. Olivier Denis, Mme Sarah Marchand, M. Adrien Marchand, Mme Valérie Prieur et M. Jules Prieur.

Les commissaires aux comptes seront Mme Marielle Lefebvre et M. Bob Houassi.

9. QUESTIONS DIVERSES

M. et Mme Prieur posent ensuite 2 questions sur des évènements en lien avec la saison 2017-2018 et demandent si le déjeuner des nageurs lors du meeting cette année sera obligatoire. M. Moruchon répond qu'à des fins de cohésions e groupes, ce repas sera obligatoire pour tous les nageurs du club engagés dans notre meeting.

En l'absence d'autres questions, Monsieur Le Président, Yannick Moruchon remercie toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale et clôture la réunion .

Clôture de la réunion à 20h30

La Secrétaire
Carole Levasseur

Le Président
Yannick Moruchon